



Aquarelle : E. Théron

Les sources

Bulletin municipal de la commune de Gorges-du-Tarn-Causse

N°07 - février 2019

<https://www.gorgesdutarn-causses.fr/>

SOMMAIRE

Page 1

Sommaire - L'édito du maire

Page 2

La cérémonie des vœux à Quézac
Cérémonie des vœux à Gorges du Tarn
Causse

Page 3

L'arbre de Noël - Le repas des aînés
La médiathèque de Sainte-Énimie

Page 4

La spéléo pour les primaires
Art et culture pour le collège
Et art contemporain

Page 5

Micro-crèche Les Cheveux d'ange
Dépistage du radon

Page 6

Natura 2000 - Charte du PNC
Nouvelle signalétique en déchèterie

Page 7

Rappel sur les encombrants
Lentille à Blajoux - Déploiement de la 4G

Page 8

Être acteur de ses économies d'énergie
Programme d'intérêt générale : Lutte contre
la précarité énergétique

Page 9

Engagés zéro phyto - La pyrale du buis

Page 10

La Burlo - La pratique du Feldenkrais

Page 11

Le Festival Contes & rencontres

Page 12

Le carnet - Programme Cinéco
Les P'tits cailloux - Les rendez-vous

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères habitantes, chers
habitants de Gorges du Tarn Causse,

Nous revenons avec ce bulletin
exceptionnel de début d'année pour
vous souhaiter une très bonne année à
vous et à vos proches, et de la réussite
dans toutes vos entreprises et projets.

Vous avez été nombreuses et nombreux
à participer aux traditionnels vœux de la
commune et aux diverses manifestations
qui ont eu lieu ce début d'année et je
vous en remercie. Ce sont en effet des
moments d'échange et de convivialité
essentiels au vivre ensemble dans notre
belle et vaste commune.

Mais l'on ne s'arrête pas là car, en effet,
en février vous pourrez retrouver le
traditionnel loto de l'école publique de
Sainte-Énimie, dans la salle des fêtes,
ainsi que le festival Contes & rencontres
qui nous proposera 2 spectacles sur la
commune les 13 et 17 février, en
partenariat avec tous les foyers ruraux
du canton. Nous verrons d'abord *Frères
de fortune* avec Eric Pintus à Quézac,
puis *L'Occitanie... pour les nuls*, à Sainte-
Énimie, avec Laurant Mercadier.

En mars, le club de La Burlo / génération
mouvement organise une grande belote
et, pour fêter l'arrivée du printemps, le
Tarot club Lozère organisera une grande
soirée le 22 mars à 20h.

Je profite de cet édito pour féliciter à
nouveau toutes celles et tous ceux qui
œuvrent, tout au long de l'année, pour
les autres, aussi bien dans leur travail
quotidien qu'au sein des associations.

Comme je l'avais indiqué en fin d'année,
le recensement a débuté et je tiens à
vous remercier pour l'accueil que vous
avez réservé à nos agentes et agents
recenseurs.

Notez enfin qu'un cahier de doléances
vous attend en mairie de Sainte-Énimie
et de Quézac.

En vous souhaitant une bonne lecture, je
vous réitère en mon nom, et celui de
mon conseil municipal, tous nos vœux de
bonheur et de santé.

Le maire,
Alain Chmiel

INFORMATIONS MUNICIPALES

La cérémonie des vœux à Quézac

Une cinquantaine de personnes se sont réunies samedi 12 janvier 2019 à l'invitation de Flore Théron, la maire déléguée, et première adjointe au maire de la commune, à la salle des fêtes de Quézac, en présence de représentants des pompiers, des gendarmes, du conseil départemental, et du conseil régional, et la quasi-totalité des membres du conseil municipal.

Après l'accueil et les remerciements, Mme Théron citait les opérations importantes réalisées en 2018, à savoir : la remise à neuf de la lavogne du Mas-André, l'effacement du seuil de Blajoux (destruction et reconstruction de la passerelle), la réfection des toitures du Village de gîtes de Blajoux (VVB), la continuité des travaux de consolidation et d'embellissement du Pont-monument (seconde phase), et la diminution du nombre et de l'intensité des points lumineux, afin de réduire les coûts et par-là même, la pollution lumineuse.

Pour 2019, sont prévus : la troisième et dernière tranche des travaux du Pont-monument, et sa mise en service définitive à la fin de cette année ; le démarrage des travaux d'aménagement du Pré du curé au centre du village de Quézac ; une seconde tranche de réfection des toitures du VVB ; ainsi que la réalisation d'un nouveau parking, à la sortie du village de Quézac également, direction Le Pontet.



Denis Bertrand, conseiller départemental, et Aurélie Maillol, conseillère régionale, prenaient tour à tour la parole, leurs collectivités territoriales contribuant au développement de la commune grâce à leur accompagnement et leurs aides financières, mais aussi pour le collège bi-site de Sainte-Énimie et l'exploitation des transports scolaires, notamment.

Un buffet régalaient tout le monde en fin d'après-midi.

La cérémonie des vœux à Gorges du Tarn Causses

Le vendredi 18 janvier, en fin d'après-midi, la commune avait convié la population, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Jean-Claude Puech, maire délégué de Sainte-Énimie, accueillait l'assemblée dont les nouveaux arrivants, puis il remerciait toutes les équipes municipales, la brigade de gendarmerie, les pompiers et les nombreuses associations du village. Il rappelait ensuite les travaux réalisés en 2018. Il y eut de nombreuses réfections de murs : rue du Pigeonnier, à Burle, au presbytère ; des mises aux normes pour l'accès aux handicapés ; la rénovation des gîtes communaux à Prades et à Sainte-Énimie, ainsi que l'ancienne école de Sauveterre, et la maison d'habitation au Bac-bas. Avec le concours de l'ONF, 4 sentiers ont été rouverts à la randonnée. Sur le causse, les travaux d'aménagement de l'entrée de Champerboux et son église sont également achevés. En 2019, le sentier de la base de plein air sera à son tour rouvert, et la scénographie du passage de Burle sera mise en place avant la saison estivale.

Jean-Luc Michel, le maire délégué de Montbrun, annonçait à son tour que le nouvel éclairage public sur Montbrun a fait réaliser 65 % d'économie d'énergie ! L'escalier du cimetière a été reconstruit et le sentier des moines remis en état.

Alain Chmiel, le maire de la commune, rappelait l'importance du PLU (plan local d'urbanisme), le recensement en cours, et citait les principaux projets pour 2019 : le virage du pont, l'accès à la salle capitulaire, et le parking de la Gravière.

Enfin, Valérie Fabre soulignait l'importance des subventions départementales pour le haut débit, l'équipement des routes, et des fonds européens pour l'accueil en Cévennes.

Chacune et chacun pouvait ensuite se restaurer ou se désaltérer grâce au buffet qui les attendait en début de soirée.



L'arbre de Noël

L'arbre de Noël 2018 de la commune a eu lieu à la salle des fêtes de Blajoux le samedi 15 décembre dernier. Cette manifestation concernait les 102 enfants de la commune. Il s'agissait d'un grand spectacle comique d'énigme policière « Bobby et Mistinguette contre le crime » dont ils ont largement été les acteurs pour le meilleur et pour le rire, les deux acteurs ayant campé quatre ou cinq personnages chacun, aussi drôles les uns que les autres. Et pour le bonheur des papilles, des friandises étaient distribuées par le Père Noël, tandis qu'un goûter permettait à chacune et chacun de se restaurer.



Le repas des aînés

Jeudi 10 janvier, se déroulait le traditionnel repas offert par la municipalité déléguée de Sainte-Énimie à ses aînés. Après avoir formulé ses vœux, Alain Chmiel, maire de la commune, rappelait le fondement même de cette manifestation conviviale qui est de mettre à l'honneur ces femmes et ces hommes qui sont les racines du village. Il avait également une pensée pour les absentes et les absents.

Jean-Claude Puech, maire délégué de Sainte-Énimie, présentait également ses vœux et louait la célébration de l'amitié et du respect que nous devons à nos anciens. Cette journée permet de se rencontrer et d'échanger dans la bonne humeur.

Le repas, préparé et servi par l'équipe de l'auberge du moulin était apprécié. Chacun oublia ses petits tracats sur la piste de danse aux rythmes chaloupés de Laurent Molinarie et son orchestre. En fin de journée, les dames recevaient une rose, et ces messieurs, des chocolats, puis on trinquait au champagne.



La médiathèque

La médiathèque de Sainte-Énimie a soufflé ses deux bougies !

Elle compte à ce jour une dizaine de bénévoles, et plus de 300 adhérents



(86 individuels, les élèves de l'école, du Collège, les enfants de la crèche, ceux du centre de loisirs Les P'tits Cailloux, ainsi que les usagers du Village vacances de Blajoux). Elle accueille de nombreuses animations régulières, surtout en direction de la jeunesse, mais pas seulement. Elle est ouverte toute l'année, les mercredis et samedis, et se dote régulièrement des dernières nouveautés littéraires, livrées par le tabac-presse Le Veilleur de nuit.

En janvier, des nouveautés sont arrivées sur les étagères, dont les principaux prix 2018 comme : *Le Lambeau*, de Philippe Lançon, prix Femina 2018 ; *Leurs Enfants après eux*, de Nicholas Mathieu, prix Goncourt 2018 et *Frère d'âme*, de David Diop, prix Goncourt des lycéens. On y trouve désormais aussi le 4^e et dernier tome de *L'Amie prodigieuse*, Best seller mondial d'Elena Ferrante intitulé : *L'Enfant perdue*, et bien sûr quelques livres pour les enfants.

La médiathèque accueille également Magali Allié, conteuse lozérienne pour un premier cycle d'animations, chants et beaux livres, autour des contes, avec les enfants de l'école publique. Une expérience multilingue déclamée d'une voix douce, et illustrée de livres « pop up » en 3D. Chaque animation est prolongée par des contacts plus personnels avec les livres... ou d'un land art miniature, au chaud... Cet atelier donne lieu à une photo finale de chaque œuvre ainsi produite par les participantes et participants. On retrouvera Magali aux prochaines vacances, puis durant le 12^e Festival Livre, jeux & BD des 29 et 30 juin 2019.

Prochain rendez-vous :

Le mardi 26 février à 15h30 (avec goûter en suivant), se déroulera une lecture spectacle, intitulée : contes détournés, pour tous les enfants.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Spéléo pour les primaires

Chaque année, un groupe d'élèves de l'école primaire de Sainte-Énimie participe à un cycle spéléo dans les grottes proches du village, accompagnés de leur maîtresse Delphine Dupiat, de l'agente communale Josiane Hugonnet, et encadré par Sébastien, moniteur spéléo du Centre d'activité de pleine nature de Sainte-Énimie.

Les 12 élèves de Grande section, CP et CE1 qui ont eu la chance de vivre en novembre dernier ces 4 demi-journées d'aventure, ont fait preuve de courage et d'enthousiasme. Ce fut l'occasion d'aborder de nombreuses notions du programme scolaire, mais également de s'entraider, de développer la confiance en soi et de gagner en autonomie et en maîtrise de ses émotions.

Ils ont pu observer de près des chauves-souris (petits et grands rhinolophes), comprendre la formation des stalactites et des stalagmites. Ils ont également croisés les pompiers du GRIMP (Groupe d'intervention en milieu périlleux) de Florac, en formation ces jours-là dans les grottes.



Art et culture pour le collège

Suite au succès du premier concert donné en juin dernier, les rendez-vous hebdomadaires des ateliers du programme Orchestre au collège sont toujours des moments partagés entre les élèves et les professeurs de l'École départemental de musique de La Lozère (EDML).

Et la nouveauté cette année est la création d'une chorale : un second moment d'échange et de rencontre auquel plusieurs enseignants participent d'ailleurs aux côtés des élèves.

D'autres projets pédagogiques interdisciplinaires, notamment en technologie et en l'anglais voient le jour autour des arts, et c'est une véritable dynamique qui se met en place.

Enfin, concernant le concours de littérature Babélio, cette année, toutes les classes peuvent participer, sur la base du

volontariat. Les élèves se sont déjà lancés dans la lecture, la rédaction de critiques, les quizz et les désormais célèbres **bandes-annonces de livres**, afin de briguer une quatrième victoire consécutive ! Ces films sont visibles sur internet à l'adresse suivante : <http://www.lol48.fr>



Et art contemporain

À la fin du premier trimestre, les élèves de 3^e du collège de Sainte-Énimie se sont rendus à Mende pour profiter de l'exposition proposée par le Fonds régional d'art contemporain (le FRAC), intitulée : La Beauté du geste.

Après une partie de dames, grandeur nature, les collégiennes et collégiens ont été initiés à l'art contemporain par leur guide Émilie, avec qui ils ont pu échanger leurs impressions. C'était l'occasion d'apprendre que l'art contemporain n'est pas : « *juste faire des bulles* », mais qu'il se cache beaucoup de sens derrière des techniques en apparence simples.

Dans l'après-midi, les élèves ont à nouveau utilisé leurs méninges, et leur sens de l'observation, afin de parvenir à sortir de l'Escape Game qui les attendait. Un défi relevé dans la limite du temps imparti, un exploit !



Micro-crèche Les Cheveux d'ange

Mercredi 12 décembre, les enfants de la micro-crèche

Les Cheveux d'ange de Sainte-Énimie, gérée par la communauté de communes Gorges causses Cévennes, et leurs familles, ont partagé une belle après-midi de Noël, entourés de toute l'équipe, et de Flore Thérond, vice-présidente en charge de l'action sociale de la communauté de communes.

En attendant l'arrivée du Père Noël, l'équipe proposait un spectacle de chansons en langue des signes. C'est un nouveau projet dont l'objectif est de répondre aux besoins des enfants en associant des signes aux mots utilisés quotidiennement. Et le tant attendu Père Noël paru avec dans sa hotte de quoi faire le bonheur des enfants présents, et leurs fratries : chacune et chacun recevait en effet un petit paquet. L'après-midi s'achevait par un goûter dans la bonne humeur.



Angéline Tenant, Éducatrice de jeunes enfants, en est la référente technique. L'équipe se compose de Jennifer Boucetta, Lætitia Monziols, Caroline Bousquet, et Sandra Coelho. Toutes sont diplômées, qualifiées et formées régulièrement sur les pratiques professionnelles d'accueil et d'éveil des enfants. Elles ont d'ailleurs reçu récemment une formation sur la Communication gestuelle associée à la parole.

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h, elle accueille jusqu'à 9 enfants, de 2 mois et demi à 5 ans. Elle ferme une semaine à la Toussaint et au printemps et deux semaines à Noël. Les enfants sont accueillis de manière régulière, occasionnelle, à temps plein, à temps partiel, et même ponctuellement quelques heures, ou à la journée.

Ses locaux sont adaptés aux tout-petits et accessibles par une rampe d'accès. Elle comprend : un espace d'accueil, une salle de vie, un coin change avec toilettes adaptées, une salle de repas, 2 dortoirs, et une cour sécurisée. Sa petite taille permet de respecter le rythme de chaque enfant.

Le projet pédagogique répond à leurs besoins et propose au quotidien des activités d'éveil en fonction de chaque tranche d'âge. Des repères dans l'espace permettent aux enfants de se sentir sécurisés et rassurés.

Pour tout renseignement, demande d'inscription ou connaître les places disponibles, contactez la micro-crèche Les cheveux d'ange au : 04.66.47.30.74 – micro.creche@orange.fr

Pour connaître les tarifs et finaliser une inscription, vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes Gorges causses Cévennes au : 04.66.47.15.99 - lucie.mersadier@ccgcc.fr

Dépistage du radon

Le 3^e plan national d'action 2016-2019 pour la gestion du risque lié au radon de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) fait face aux risques à long terme dus à son exposition.

C'est un **gaz radioactif**, d'origine naturelle, incolore, inodore et sans saveur. Il provient de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans la croûte terrestre. Ses descendants solides, eux-mêmes radioactifs, peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires, provoquant leur irradiation.

Le radon est classé **cancérogène** avéré pour le cancer du poumon depuis 1987. Le risque augmente avec sa concentration dans l'air respiré et la durée d'exposition. Il se mesure en Becquerel par m³ : Bq/m³.

En Lozère, plus de 80 % de la population serait potentiellement exposée au radon, selon l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire).

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie organise ainsi une campagne de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur et de mesure du radon dans l'habitat individuel. Seul un dépistage peut permettre de s'assurer du niveau de radon dans l'air intérieur. La mesure est réalisée à l'aide de détecteurs de radon. Ces "dosimètres" sont mis gratuitement à disposition du public, en quantité limitée, à l'ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement).

Depuis le 1^{er} juillet 2017 (Arrêté NOR: TREP1819058A), une information sur le radon doit être donnée sur l'ESRIS (État des servitudes risques et information sur les sols) délivré à tout locataire ou acquéreur d'un logement, lorsque le bien se situe dans une zone à fort potentiel radon (zone 3). 131 communes sont concernées en Lozère, dont Gorges-du-Tarn-Causse pour sa partie est (de Montbrun, Quézac, à Fayet, la Rochette, Bieisse et Bieissette). Contactez l'ADIL au : 04 66 49 36 65.



Natura 2000

Présidé par Henri Couderc, le comité de pilotage annuel des sites Natura 2000 du territoire s'est tenu en fin d'année 2018 à Ste-Énimie. En effet, la Communauté de communes Gorges-Causse-Cévennes exerce depuis 1 an cette compétence. Elle en délègue l'animation technique à la Fédération départementale des chasseurs de La Lozère (FDC). Plusieurs actions de sensibilisation et de communication ont été réalisées durant toute l'année, d'autres restent à venir.

Deux nouveaux contrats ont pu être signés pour une surface d'environ 180 ha, ce qui porte à 63 contrats établis, pour une surface totale de plus de 7 000 ha. Les prochains contrats seront réalisés au printemps 2019, afin de finaliser l'enveloppe FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), qui accompagne financièrement les exploitations agricoles pour préserver et restaurer la biodiversité et les ressources en eau, par la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ces mesures sont, notamment : le maintien des pratiques de pâturage, la maîtrise de la végétation (genévriers, buis...), les dates de fauche tardives, pour maintenir la biodiversité ; la réduction de l'épandage des produits phytosanitaires, des engrais chimiques et parfois organiques, pour maintenir la qualité des zones de captage d'eau potable.

Les agriculteurs souscrivent aux MAEC volontairement pour une durée de 5 ans, pour la mise en œuvre de projets agro-écologiques locaux. Et ces pratiques agricoles financées sont obligatoirement plus ambitieuses que la réglementation environnementale nationale.

Le site Gorges du Tarn et de la Jonte (directive Oiseaux) : son comité de pilotage est présidé par Bruno Commandré. Deux lavognes ont été construites sur le causse Méjean, ce qui porte à 19 leur nombre total. Un bilan de suivis des oiseaux a été dressé, ainsi que des perspectives d'aménagements des milieux (restauration de haies) pour les années futures. La place de l'arbre sur le causse a été longuement évoquée lors de cette rencontre. Au sein de cette ZPS (zone de protection spéciale), l'agriculture représente une part importante de la population (plus de 100 exploitations agricoles concernées).

Le site Gorges du Tarn (directive Habitats) : son comité de pilotage est présidé par Jean-Luc Aigouy. Sur ce site emblématique où se trouve le Sabot de Vénus, rare orchidée, un film documentaire de quelques minutes vient d'être réalisé, permettant de mettre en lumière à la fois la beauté et la fragilité de cette plante. Une étude sur les coléoptères est également prévue sur ce site, en lien avec le PNC, au sein des peuplements forestiers de pins de Salzmann.

Charte du Parc national des Cévennes

La communauté de communes Gorges Causse Cévennes, et les communes qui la constituent, dont notre commune Gorges du Tarn Causse, ont signé la mise en application de la charte du Parc national des Cévennes (PNC). Ceci par des conventions triennales, qui impliquent l'action de l'État, du PNC, et de tous les acteurs, dont lesdites collectivités territoriales. Elles font suite à celles votées en 2014.

Cela signifie la mise en œuvre concrète des orientations, des mesures de protection, de valorisation et de développement durable, et plus particulièrement des 10 engagements pris par la commune. Les conventions 2014-2017 ont permis les actions suivantes : éclairage public, réserve de ciel étoilé, cabanes pastorales transhumantes, démarches zéro pesticides, mais aussi assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'effacement des seuils.

Les nouvelles conventions 2017-2020 présentent des accompagnements spécifiques des équipes du PNC, pour : le label Grand site Occitanie, la valorisation des belvédères, la charte forestière de territoire, la mission Terra rural, et la gestion des sites Natura 2000. Les autres projets sont : l'utilisation de la pierre sèche, la réglementation de la publicité et des enseignes, la randonnée, et la destination Parc national.

La convention d'application a permis de mobiliser 2 973 268 € de crédits publics pour notre territoire (FEDER (Fonds européen de développement régional), les MAEC, et la politique montagne Massif central).

Nouvelle signalétique dans les déchèteries

La remise aux normes des déchèteries passe par une nouvelle signalétique, identique sur l'ensemble du département. Installés par le SDEE, ces nouveaux panneaux informent et dirigent l'utilisateur de manière précise et ludique. La déchèterie de Sainte-Énimie, et celle de Florac-trois-rivières sont déjà équipées. La Lozère est l'un des départements les mieux dotés en nombre et répartition de déchèteries. Chaque année, ce sont 14 000 tonnes qui sont récupérées sur l'ensemble du parc, avec un taux de valorisation avoisinant les 80 %, ce qui veut dire que 20 % sont détruits ou ensevelis.

Vous pouvez retrouver les horaires d'ouvertures des déchèteries proches de chez vous sur le site internet de la commune, ou sur www.observatoire-dechets-48.fr



Rappel sur les encombrants

Le service des encombrants sur Quézac fonctionne le 1^{er} vendredi du mois en saison hivernale (d'octobre à mai), et les 1^{er} et 3^e vendredis du mois en saison estivale (de juin à septembre). Merci de prévenir le secrétariat.

Pour Sainte-Énimie, en cas d'impossibilité de vous rendre à la déchetterie, vous pouvez demander exceptionnellement à la mairie déléguée de Sainte-Énimie de faire intervenir les services techniques de la commune. Une autorisation pourra être accordée par le Maire au cas par cas.

Une lentille à Blajoux

Un *altocumulus lenticularis* ou **nuage lenticulaire** est un cas particulier de nuage stationnaire en forme de profil d'aile d'avion. On le trouve en aval du sommet des montagnes, sous le vent, signalant la présence d'un ressaut (l'air redescendra et remontera en alternance) ou d'une **onde orographique** (ou onde de montagne).

Selon les conditions, il y a souvent un empilement de plusieurs exemplaires formant une « pile d'assiettes ». L'aspect en lentille du nuage est dû au fait qu'il se forme au sommet du pic montagneux et qu'il n'y a plus d'humidité pour se condenser plus bas. Les lentilles sont le plus souvent associées à de forts vents. Dans les Gorges du Tarn, la formation d'un tel nuage indique souvent l'arrivée du Mistral ou de la Tramontane.



Enfin, parce qu'une lentille peut se former sur les crêtes de l'onde orographique en aval de l'obstacle original, il peut sembler un objet indépendant de sa source. Et lorsqu'il est coloré ainsi par le soleil couchant, il est parfois cité comme un candidat possible à l'origine de certains témoignages sur les ovnis !

Le déploiement de la 4G

Mercredi 23 janvier, Laurent Pauziès, directeur d'Orange pour la Lozère, recevait le public dans la salle des fêtes de Sainte-Énimie pour un moment d'information et d'échange sur le déploiement du réseau GSM sur la commune. Il présentait les avantages de la 4G, et toutes les utilisations qu'elle rend possible : la réception internet au domicile qui peut remplacer le réseau fixe, la possibilité de télécharger ou visionner du streaming, écouter des musiques, filmer et diffuser en simultané dans le monde entier, notamment, grâce aux nouveaux réseaux sociaux connectés.



La dernière installation sur le relais de Dignas impacte directement le village de Sainte-Énimie. Deux nouvelles installations sont prévues sur le secteur de Prades, Blajoux, Montbrun, et sur le causse Méjean. Chacune de ces antennes peut accueillir les trois opérateurs de téléphonie mobile.

Une vingtaine de participants étaient présents pour discuter de ces sujets importants pour lutter contre la facture numérique, notamment sur la partie ouest du Causse de Sauveterre (Champerboux, Chaumeils, Roussac, ...) non desservie. La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Rappelons que ces stations 4G utilisent les bandes de fréquences 700 et/ou 800 MHz. Ces fréquences sont proches de celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT). Ainsi, dans certains cas, la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR (Agence nationale des fréquences) et les opérateurs de téléphonie mobiles vers les téléspectateurs dont la réception de la TNT est perturbée, rendez-vous sur : assistance.recevoirlatnt.fr/ ou appelez le : 0 970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - appel non surtaxé). Une intervention entièrement prise en charge par les opérateurs de téléphonie mobile peut être réalisée dans les meilleurs délais.

Être acteur de ses économies d'énergie

Réduire les déchets... dès l'achat, et trier ceux qui restent

Éviter les produits jetables : lingettes, nappes en papier, vaisselle en plastique... et privilégier les produits en vrac, les écorecharges et les produits concentrés. Faire durer les produits : vendre et acheter d'occasion, notamment sur les sites internet, faire réparer ses appareils et objets plutôt que d'en acheter de nouveaux.

Donner à des boîtes à donner, ou à des associations caritatives comme l'Arécup, ressourcerie de Mende, qui collecte, répare puis revend ou donne les objets, ou les font recycler s'ils sont trop abîmés.

Stop au gaspillage alimentaire

Gaspiller de la nourriture coûte cher : environ 160 €/personne/an. Veiller aux dates de péremption, vider soigneusement les emballages, cuisiner les restes.

Bien recycler ses déchets

Respecter les consignes de tri pour les plastiques et emballages, le verre, le papier. Apporter en déchèterie les déchets verts, dangereux, ou encombrants : gravats, déchets de jardin, meubles, peintures, solvants... route de Sainte-Énimie vers Laval-du-Tarn, le mercredi après-midi et le samedi matin (en hiver), et à Saint-Julien du Gourg - Florac, du mardi au samedi.

Déposer à l'entrée des magasins les piles, ampoules et déchets électriques. Les magasins doivent reprendre votre appareil usagé à l'achat d'un neuf. Apporter les médicaments périmés et radiographies en pharmacie. Ne surtout pas les jeter dans la poubelle ou les toilettes. Leurs emballages et notices sont recyclables.

Dans la mesure du possible, composter ses déchets de cuisine et de jardin. En plus de réduire de 40 kg/an le poids de sa poubelle, on obtient un fertilisant 100 % naturel pour ses plantes ou celle des voisins.

Consultez le site www.quefairedemesdechets.fr/ si vous avez un doute pour jeter vos déchets.

Le compostage collectif

Des pratiques de compostage collectif s'organisent : au pied d'immeuble, en semi-collectif, en restauration collective (établissements scolaires, maisons de retraite)...

Jardiner au naturel

Depuis le 1^{er} janvier, les pesticides qui polluent durablement les sols sont interdits. Des solutions alternatives existent comme l'association de certaines plantes pour repousser les insectes indésirables. Dans le potager, comme dans tout le jardin, le paillage est une solution intéressante pour apporter des nutriments aux plants, conserver l'humidité du sol et empêcher la pousse de mauvaises herbes.

Éviter le gaspillage de l'eau : arroser au pied des plantes le soir, biner régulièrement pour laisser l'eau pénétrer. Choisir des plantes résistantes à la sécheresse qui demandent des arrosages moins fréquents. Et privilégier donc les engrais naturels comme le compost.

Pour trouver des conseils pour jardiner sans pesticides : www.jardiner-autrement.fr/

Coup de projecteur sur le PIG

Le PIG (programme d'intérêt général) Habiter mieux, mis en œuvre de 2013 à 2017 présente un bilan positif. En effet, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) a agréé 538 dossiers durant cette période. Ce sont autant de propriétaires occupants qui ont bénéficié d'une subvention pour améliorer les performances énergétiques de leur logement. On sait par expérience que les particuliers doivent être accompagnés pour qu'ils se lancent dans la démarche.

Le nouveau programme, baptisé **Lutte contre la précarité énergétique** couvre la période 2018-2021. Les deux opérateurs retenus sont Oc'téha, chargée du sud de La Lozère, et Lozère énergie, chargée de l'ouest et du centre-est. Afin de tester votre éligibilité et déposer votre dossier en ligne, rendez-vous sur : monprojet.anah.gouv.fr/.

Oc'téha accompagne les porteurs de projets sur tous les points : visite et diagnostic du logement, diagnostic social du ménage, évaluations énergétiques, scénarios de travaux, appui à l'obtention des devis, aide au choix, montage des dossiers administratifs et financiers (subventions, prêts,...) ; suivi du chantier, appui à la réception des travaux, appui aux demandes de paiements des subventions et des aides fiscales éventuelles.

Pour notre communauté de communes, Gorges-Causse-Cévennes, vous devez joindre **Oc'téha** à Mende (10 boulevard Lucien Arnault), ou par mail en écrivant à : contact@octeha.fr, ou encore par téléphone au : 04 66 31 13 33. Une permanence est également mise en place à la maison des services au public (MSAP) de Florac, tous les 4^e mercredis du mois, de 9h à 11h.

Engagé zéro phyto :

appel aux campings



Les propriétaires de campings installés sur la commune sont appelés à adhérer à la **Charte régionale Engagé zéro phyto** qui s'adresse à l'ensemble des gestionnaires non agricoles de la région : communes, établissements publics intercommunaux, conseils départementaux, et campings, et propose un cadre technique et méthodologique pour réduire les pollutions liées à l'usage des produits phytosanitaires.

Cette charte est portée par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), un organisme à vocation sanitaire (OVS) délégué de missions de service public (Code rural et Code de l'environnement).

La DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), la DREAL (Direction régionale environnement aménagement logement) Occitanie, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Région Occitanie y sont associés.

Ce dispositif est gratuit.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 février 2019.

Une communication indispensable permet d'inciter les usagers non professionnels à réduire leur utilisation de pesticides.

Plus d'information au : 04 67 75 64 48 ou sur www.fredonoccitanie.com/jevi/

La Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

La Pyrale du buis est une espèce de lépidoptère, originaire d'Asie. Son imago est un papillon nocturne qu'on ne voit voler de jour que s'il a été effarouché. Sa chenille ne semble consommer que les feuilles et l'écorce du buis (buxus), et l'invasion de l'espèce provoque de lourds dégâts dans les populations européennes de buis.

En France, son introduction accidentelle très récente date de 2005-2008. En 10 ans, elle a conquis l'intégralité du pays. Sa prolifération est rapide grâce notamment à plusieurs cycles annuels de ponte : au printemps d'abord, puis en été, et enfin en septembre. La jeune chenille hiverne dans un cocon de feuilles et de soie. La chenille adulte mesure autour de 40 mm. Dès mars, elle quitte son cocon et recommence à s'alimenter.

Son prédateur naturel est le **frelon asiatique** (*Vespa velutina*), lui aussi importé d'Asie, capable de cisiller sa cachette de feuille pour en extraire la larve ; le **moineau domestique** également, si les filaments de soie ont été coupés ; de même le **mésange bleue** et le **sceliphron** (guêpe de vase). Le territoire du Parc National des Cévennes est particulièrement riche en **chauve-souris** qui s'en repaissent tout autant. En effet, 27 des 34 espèces recensées en France y sont présentes, toutes protégées par la loi. Les avens, grottes, galeries de mines, et bâtiments anciens les abritant.

La lutte microbiologique est un moyen efficace, en utilisant la bactérie *Bacillus thuringiensis*. En effet, découverte il y a un siècle, elle est l'insecticide le plus utilisé au monde en agriculture biologique.

Le piégeage avec une bassine d'eau mélangée à du liquide vaisselle, éclairée pendant la nuit ; ou avec une lampe halogène sans protection sur laquelle les papillons viennent se brûler.



Pyrale du buis observée pour la seconde fois par M. Paulet de Blajoux, dans les Gorges du Tarn, terrain calcaire, mois d'août 2018, et en 2017 à la même époque.

Recevoir le bulletin municipal par e-mail :

Pour des raisons écologiques et économiques, il serait souhaitable que la plupart d'entre-nous puisse recevoir le bulletin municipal par courrier électronique. Merci donc d'envoyer un mail à : mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr ou mairie.quezac@wanadoo.fr ou montbrun.mairie@wanadoo.fr en précisant vos coordonnées et en indiquant votre souhait de vous abonner à la version numérique du bulletin. Merci d'avance !

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

La Burlo

Mardi 18 décembre dernier, avait lieu l'assemblée générale du Club La Burlo / génération mouvement. Les facétieux adhérentes et adhérents y ont fêté Noël dignement à la salle des Fêtes de Sainte-Énimie autour d'un repas de gala, agrémenté de chants, de danses et de rires.



Mardi 8 janvier, c'est autour de la traditionnelle galette que les adhérentes et adhérents du club se sont réunis afin de déguster ces spécialités maison. Et ce sont trois reines qui sont tombées chacune sur une fève.



Et puis, le dimanche 13 janvier 2019, le club organisait cette fois son traditionnel loto de début d'année. C'était un vrai succès car, malgré le temps d'époque, une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation de la dynamique association, remplissant la salle des fêtes. Les nombreux lots ont ravés les chanceuses et chanceux, tandis que les gourmandes et les gourmands pouvaient déguster les pâtisseries préparées par les membres du club.

Pratique du Feldenkrais

« La vie est mouvement. Mettre de la qualité dans vos mouvements, c'est mettre de la qualité dans votre vie ! ».



Moshé Feldenkrais

Isabelle Minetto, professeure de danse et praticienne Feldenkrais diplômée propose des pratiques tout en douceur de bien-être à l'écoute de vos besoins et vos attentes. Vous pouvez rejoindre les différents ateliers tout au long de l'année.

Gymnastique douce seniors

Tous les jeudis à 14h30 à Ispagnac (et le lundis à Florac).

Gratuite et réservée aux retraités du canton.

Travailler à améliorer ses déplacements (stimuler, entretenir et développer ses capacités physiques, ses appuis, ses postures), prévenir les risques liés au vieillissement, et gagner en sécurité et en bien-être. Peut être pratiqué en tenue confortable (qui peut être celle de tous les jours) et se déroule assis, debout ou allongé, en fonction des envies et des possibilités. Il s'adresse à toute personne sans limite de mobilité et peuvent répondre à de nombreuses problématiques (insomnies, douleurs articulaires et musculaires, stress, etc.)

Pratique Feldenkrais

Chaque mardi à 18h à Ispagnac (et le mercredi à Florac).

Séances pour toutes et tous.

Favoriser souplesse, coordination, équilibre ; diminuer les tensions et les raideurs ; entretenir et développer sa capacité à bouger, à se déplacer, à agir.

Cycle d'ateliers suivis de pratique Feldenkrais

Un samedi par mois de 10h30 à 12h30 à Florac

Atelier ouvert à toutes et tous.

Inscription obligatoire car place limitées. Covoiturages possible. Tenues confortables et chaudes conseillées.

Séances individuelles

L'association propose également des séances individuelles au centre de soin d'Ispagnac, pour permettre des apprentissages adaptés et répondre à des besoins personnels.

Contact : Felden.mouv' (Quézac) : 07 81 08 70 51.

<https://www.facebook.com/feldenmouv.lozere/>



Festival Contes & rencontres



L'édition 2019 du festival **Contes & rencontres**, organisé par la fédération des foyers ruraux de La Lozère, va débiter le 9 février 2019. Ce ne sont pas moins de 35 soirées qui sont proposées aux Lozériennes et Lozériens durant 15 jours, partout dans le département.

Il se terminera en beauté par La Nuit des conteurs qui se déroulera le 23 février à Marvejols. Le programme complet est sur le site : www.foyers-ruraux.com. Voici ci-dessous quelques dates de spectacles qui se dérouleront dans nos communes et à proximité :

Mardi 12 février à 17h15 **Ogrissimo**

avec Fred Laval

À **Chanac**, bibliothèque municipale, spectacle familial

à 20h30 **Histoires singulières**

avec Clotilde de Brito

à **La Salle Prunet**, salle communale. À partir de 12 ans

Mercredi 13 février à 10h00

Petites escapades

avec Fred Laval

à **Florac**, centre socioculturel. À partir de 3 ans

à 20h30

Frères de Fortune

avec Eric Pintus

à **Quézac**, salle des fêtes. À partir de 12 ans

Spectacle co-accueilli avec le Foyer rural

Les P'tits Cailloux et l'association Librokiosk

Âge moyen : vingt-huit. Espérance de vie : quatre ans. Sous la bannière du Jolly Roger, leurs différences de langues, de cultures disparaissent au profit d'une fraternité peu commune. Tous les tribunaux les condamneront à se balancer au grand air de l'Atlantique. Voici ce que l'histoire retiendra de ces pirates, ou à peu près. Quatre siècles plus tard, pourquoi le mythe est-il toujours aussi vivace? Attention, une vraie conférence par un faux conférencier peut comporter certains risques : venez nombreux !

Dimanche 17 février à 16h30

L'Occitanie... pour les nuls

avec Florant Mercadier

À **Sainte-Énimie**, salle des fêtes. À partir de 7 ans

Spectacle co-accueilli avec les Foyers ruraux

de Sainte-Enimie, du Méjean, de la Malène

et de Laval-du-Tarn

Saviez-vous que...? Les troubadours avaient inventé le rap ? Le village de Marzas fut détruit par un bouc et une pomme ? L'auteur du "Se Canta" était un fou ? Et surtout, saviez-vous que tout ce qui précède ... est vrai !? Avec sa musique, son humour (et une bonne dose de mauvaise foi), Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. Mais promis, juré, tout est authentique. Vous ne verrez plus vos manuels d'histoires de la même façon.

Mardi 19 février à 20h30

Carnet de bord Mississippi le Père des fleuves

avec Eric Frèrejacques

À **Saint-Laurent-de-Trèves** au temple

Vendredi 22 février 20h30

Mémoires en short

avec Olivier de Robert

À **Bédouès**, salle des fêtes. À partir de 12 ans

LE CARNET ET L'AGENDA

Le carnet

Naissance

Ava, Kiko DELCOURT THOMAS, le 14 janvier

Mariage

Aymeric PRADINES et

Zhuldyz Karshygayevna MAKHMETOVA, le 26 janvier

Décès

Paule BERGERON, le 29 décembre 2018

Christiane BERNARD, le 31 décembre 2018

Erika Weiber, le 04 janvier 2019

Le foyer rural Les P'tits cailloux

L'équipe du foyer rural est heureuse d'accueillir vos **enfants de 3 à 12 ans** sur les trois ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) **pour l'année 2019** dans une ambiance de nature, de créativité, de découverte et de curiosité. Ce sont des vacances où les enfants s'épanouissent, s'expriment et s'émerveillent. C'est vivre une expérience collective enrichissante, tout en s'amusant au rythme de chacun.

ALSH de Sainte-Énimie :

du 23 au 26 **avril** & du 15 **juillet** au 23 **août**.

ALSH d'Ispagnac :

du 25 **février** au 1^{er} **mars** - du 29 **avril** au 3 **mai**
du 15 **juillet** au 23 **août** - du 21 au 25 **octobre**.

À Meyrueis :

du 4 au 8 **mars** - du 29 **avril** au 3 **mai**
du 15 au 23 **août** - du 21 au 25 **octobre**.

L'assemblée générale
du foyer rural Les P'tits cailloux aura lieu
le vendredi 5 avril
à 18h à la salle des fêtes de Quézac.

L'association compte sur votre présence, c'est l'occasion pour celles et ceux qui le souhaitent de s'engager dans le Conseil d'administration afin de participer aux discussions, prises de décisions et orientations de l'association. À 20h, le verre de l'amitié sera offert, suivi d'un repas partagé.

Ce bulletin vous appartient : si vous avez un coup de cœur ou un coup de gueule à partager, n'hésitez pas à nous l'envoyer par mail, par téléphone ou directement dans la boîte aux lettres de l'une des mairies de la commune.

Merci de votre participation.

Rendez-vous

dimanche 10 février : **Loto** de l'école primaire de Sainte-Énimie à 14h

samedi 9 mars : **Belote** du club La Burlo de Sainte-Énimie

dimanche 10 mars : **Loto** du comité des fêtes de Quézac

vendredi 22 mars : **Tarot** club Lozère à Sainte Énimie à 20h

samedi 30 mars : **Soirée Karaoke** Club culture & loisirs à Ste Énimie

Festival Contes & rencontres

Spectacle vivant

Frères de fortune

Eric Pintus, dès 12 ans

mercredi 13 février 20:30 Quézac

Avec le foyer rural Les P'tits cailloux et Librokiosk

L'Occitanie... pour les nuls

Florant Mercadier, dès 7 ans

dimanche 17 février 16:30 Sainte-Énimie

Avec les foyers ruraux de Sainte-Énimie, du Méjean, de La Malène, et de Laval-du-Tarn

Cinéco

Cinéma itinérant

Heureux comme Lazzaro

de Alice Rohrwache - 2h07 - VO Drame pasolinien, dès 13 ans
jeudi 7 février 20:30 Sainte-Énimie



Le grand bain

de Gilles Lellouche - 1h58 - Comédie dramatique, dès 10 ans

jeudi 7 mars 20:30 Sainte-Énimie

vendredi 1er mars 21:00 Ispagnac

Les invisibles

de Louis-Julien Petit - 1h42 - Conte social, dès 10 ans

jeudi 4 avril 21:00 Sainte-Énimie

vendredi 5 avril 21:00 Ispagnac



Edmond

de Alexis Michalik - 1h52 - Comédie historique, dès 10 ans

vendredi 22 février 21:00 Ispagnac

Cold war

de Pawel Pawlikowski - 1h28 - Drame Romance, dès 13 ans

Prix de la mise en scène - Cannes 2018 - VO

Vendredi 22 mars 21:00 Ispagnac



INFOS PRATIQUES

Contacts :

Mairie de Ste-Énimie : 04 66 48 50 09

Mairie annexe de Quézac : 04 66 44 21 26

Mairie annexe de Montbrun : 04 66 48 55 21

Horaires de la médiathèque Sainte-Énimie :

mercredi : 16h-18h

samedi : 10h- 13h

Horaires des déchetteries :

Florac : du mardi au samedi 10-12h et 14-18h

Sainte-Énimie : mercredi 13h30-17h et

samedi 8h30-12h (été : mercredi matin en sus).